



*Parce que le handicap ne doit pas être un obstacle aux loisirs.*

## CHARTRE DE LA FONDATION LOISIRS POUR TOUS

« Engagez-vous pour l'inclusion »

### PRÉAMBULE ET PHILOSOPHIE

La présente chartre définit l'âme de la Fondation Loisirs Pour Tous. Elle ancre les valeurs auxquelles nous adhérons tous – membres du conseil, du comité, pilotes, accompagnants ou bénévoles – et constitue le socle de notre engagement commun.

Notre philosophie repose sur un constat de l'Organisation Mondiale de la Santé (2021) : « Le système actuel d'activité physique est fragmenté, inégal et injuste. Il faut que cela change. »

Loisirs Pour Tous s'engage pour transformer ce système. Notre mission ne se limite pas à l'organisation d'activités ; nous œuvrons pour un changement sociétal par l'inclusion, l'innovation et l'information. Nous rendons le sport et les loisirs accessibles à tous, en levant les barrières pratiques, financières et sociales, pour que chaque personne, en situation de handicap ou temporairement privée de mobilité, puisse bénéficier des bienfaits du mouvement et du lien social.

Nous croyons que l'accès au sport est un droit, non un privilège. C'est pourquoi nous bâtissons des environnements favorables où chacun, quel que soit son âge, son genre, ses capacités ou son statut, trouve sa place.

### ENGAGEMENTS DE LA FONDATION

Pour concrétiser cette mission, la Fondation s'engage à :

1. **Accessibilité universelle** : Mettre tout en œuvre pour proposer des activités sportives et de loisirs adaptées, accessibles au plus grand nombre, tant sur le plan pratique (matériel auxiliaire, environnements adaptés) que financier.
2. **Innovation et développement** : Contribuer activement au développement d'environnements adaptés et augmenter la visibilité des bénéficiaires sur la scène sportive populaire.
3. **Qualité et sécurité** : Garantir un haut niveau de confort et de sécurité pour les bénéficiaires, les accompagnants et les professionnels, grâce à une logistique rodée et un personnel formé.



*Parce que le handicap ne doit pas être un obstacle aux loisirs.*

4. Soutien aux équipes : Proposer aux pilotes et bénévoles des conditions de travail saines, agréables et valorisantes, en mettant à disposition les moyens humains et matériels nécessaires.
5. Écoute et réactivité : Rester disponible et à l'écoute des pilotes et bénévoles pour toute question ou problème, en tenant compte de leurs besoins et demandes dans toute la mesure du possible.
6. Matériel de qualité : Mettre à disposition un matériel adapté (véhicules, engins de sport, aides au transfert) régulièrement entretenu et en parfait état de fonctionnement.

## ENGAGEMENTS DES PILOTES ET BÉNÉVOLES

En rejoignant la Fondation, les pilotes et bénévoles s'engagent à incarner nos valeurs sur le terrain :

1. Dignité et inclusion : Respecter la dignité humaine de chaque participant et accompagnant. Favoriser des moments de partage, d'émotion et de bonheur, dans un esprit de non-jugement, en plaçant le plaisir et le bien-être d'autrui au premier plan.
2. Adaptabilité : Fournir l'aide nécessaire à la pratique de l'activité, en s'adaptant aux rythmes, aux envies et aux capacités de chacun.
3. Professionnalisme et ponctualité : Être ponctuel, prêt et pleinement investi dans l'accompagnement des activités.
4. Sécurité responsable : Respecter scrupuleusement les règles de sécurité, connaître ses limites et ne jamais les dépasser, afin de garantir l'intégrité de tous.
5. Équipement et matériel : S'équiper convenablement et mettre à disposition des participants le matériel adéquat fourni par la Fondation. Prendre soin de ce matériel et signaler sans délai tout défaut constaté.
6. Intégrité physique et morale : Être en pleine possession de ses moyens, s'abstenir de toute consommation d'alcool ou de stupéfiants avant et pendant une activité.
7. Compétence et formation : Être à jour de ses formations officiellement reconnues et participer activement aux journées de formation continue interne. Accepter les conseils et remarques constructifs destinés à améliorer l'encadrement et les techniques de pilotage.
8. Rayonnement : Participer, dans la mesure de ses disponibilités, aux actions de promotion et aux événements internes organisés par la Fondation.

VALEURS COMMUNES : ENSEMBLE, NOUS VOULONS...



*Parce que le handicap ne doit pas être un obstacle aux loisirs.*

Au-delà des règles, c'est un état d'esprit qui nous unit :

- Authenticité : Être vrais, honnêtes et intègres les uns envers les autres.
- Respect et confiance : Travailler dans un climat de respect mutuel et de confiance absolue.
- Collaboration constructive : Entretenir un dialogue positif avec tous nos partenaires (sociétés de remontées mécaniques, autres associations, institutions) et chercher systématiquement des solutions face aux défis.
- Respect de la nature : Préserver et respecter les environnements naturels dans lesquels nous évoluons, conscients que la nature est notre terrain de jeu commun.

Cette charte est vivante. Elle évolue avec nous et reflète notre engagement quotidien pour une société plus inclusive.

Châtel-Saint-Denis, le 23 avril 2026